

CONTRIBUTION du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Dans le cadre de l'enquête relative à la demande formulée par l'EARL Lamarre à Reclesne, nous souhaitons formuler les avis suivants :

Considérations environnementales :

Le projet présenté repose sur les techniques dites d'élevage sur caillebotis et implique le recours à l'épandage des lisiers. Ce principe d'élevage a montré ses limites d'un point de vue environnemental, notamment pour ce qui concerne le traitement des lisiers.

En effet, le lisier de porc contient des quantités importantes de phosphore inorganique soluble pouvant entraîner une augmentation de la teneur en phosphore du sol lorsqu'il est appliqué aux cultures à des doses qui dépassent les besoins des plantes. Conséquemment, il y a un risque d'eutrophisation des plans dans le lisier et sa transformation en un fertilisant. Des réactifs à base de magnésium sont utilisés pour éliminer le phosphore des eaux usées, cependant le coût élevé des composés magnésiens de haute qualité rend cette pratique non rentable. Compte tenu de la nature des sols majoritairement granitique de la zone d'épandage, les incidences à moyen et long terme sont donc hélas fort probables, avec un risque certains pour le réseau hydrographique du secteur. Par ailleurs, une teneur trop juste en oxygène dans le lisier entraîne une transformation anaérobie par les micro-organismes, d'où une haute teneur en bactéries pathogènes et dégagement de mauvaises odeurs.

En effet, ce sont des gaz de putréfaction comme l'ammoniaque, le sulfure d'hydrogène ou le méthane qui polluent l'atmosphère des hommes et des animaux. Sans parler des grosses pertes d'azote, l'énergie nécessaire au brassage du lisier est considérable, avec sa croûte et ses sédiments. A l'épandage, les végétaux et la vie du sol sont endommagés par ce lisier en putréfaction. De nouvelles techniques, comme l'enfouissement renforcent encore ces inconvénients. Alors qu'il serait indispensable aux racines et aux microorganismes, l'oxygène présent est consommé par le lisier en anaérobie. Il se développe des germes pathogènes de façon incontrôlée dans le sol, sans oublier le phénol ou autres gaz de cadavre.

Différentes études et expériences indiquent cependant qu'un compostage du lisier représente en définitive une formule acceptable du point de vue des principes du développement durable et de la rentabilité économique de l'exploitation. Une telle perspective suppose une évolution du projet vers un élevage sur litière.

Considérations économiques :

Une activité de type élevage industriel ne génère pas de retombée économiques importante sur le territoire,, et quelquefois ne suffit pas à préserver un revenu correct pour l'exploitant, assujetti notamment aux stratégies commerciales des fournisseurs d'aliments dont il dépend. Les faibles marges générées représentent autant d'arguments pour enclencher un engrenage de fuite en avant conduisant à devoir investir à nouveau dans des extensions d'exploitation pour maintenir les seuils de rentabilité. Qui plus est l'image négative que véhicule aujourd'hui les élevages porcins de type industriel et les nuisances évidentes pour le voisinage représentent un handicap pour d'autres secteurs de l'économie locale, notamment le tourisme et l'immobilier, sans compter le frein à l'installation de nouveaux habitants potentiellement porteurs de projets d'activité utiles au territoire.

Le bilan économique d'une telle installation reste donc globalement déficitaire. A contrario, la recherche d'un schéma d'exploitation conforme aux valeurs du développement durable enrichi pourquoi pas d'une sélection de race porcine pouvant participer au marquage identitaire du territoire et au développement de son image de qualité représenterait tant pour l'exploitant que pour les acteurs économiques de ce territoire une véritable plus value et un atout indéniable pour la promotion du pays. A ce titre, il ne serait pas une véritable plus value et un atout indéniable pour la promotion du pays. A ce titre, il ne serait pas aberrant d'envisager un soutien public visant à faciliter la mise en œuvre d'une expérimentation exemplaire, éventuelle déclencheur de la structuration d'une filière d'excellence en Morvan. Une telle filière, basée sur le fondement d'une production biologique, pourrait associer éleveurs, cultivateurs locaux pour l'aliment, consommateurs (Restauration collective, association de consommateurs, distribution locale...)-

Considérations sociales :

L'impact social d'une exploitation de type industriel est fort limité, en dehors de l'emploi de l'exploitant et celui éventuel d'un technicien d'exploitation. Ainsi, aucun produit ou service dérivé n'est à attendre. Outre ce faible impact sur l'emploi local, une exploitation de cette nature génère de vrais inconforts pour les habitants du secteur et pour ceux des zones d'épandage : odeurs nauséabondes, dévalorisation du cadre de vie, risque de dégradation sanitaire et biologique des sites, sans compter les aléas qui peuvent transformer l'acceptable en insupportable lorsque les conditions climatiques ou diverses pannes viennent contrarier la gestion des cuves à lisiers.

Sur ce point également l'alternative d'un autre modèle d'exploitation nous paraît préférable. Outre les questions de voisinage, une filière d'excellence en Morvan pourrait générer ou consolider des activités économiques : restauration, animation touristique, développement de cultures biologiques pour alimenter l'élevage, transformation locale de la production...

Conclusions :

Compte tenu des connaissances actuelles concernant l'impact environnemental, économique et social des exploitations porcines de type industriel, compte tenu des problématiques économiques, sociales et environnementales du Pays de l'Autunois Morvan, et compte tenu des éléments techniques relatifs au dossier de consultation de l'enquête publique, nous exprimons les positions suivantes :

- La fragilité économique du territoire de l'Autunois Morvan invite à la plus grande vigilance vis-à-vis de toute initiative contradictoire avec les orientations stratégiques affirmées dans le contrat de Pays pour les années à venir, notamment le parti pris de miser sur un environnement de qualité propre à satisfaire les enjeux touristiques et l'urgence de valoriser ce territoire à travers une image d'excellence. A ce titre, le projet de porcherie de Reclesne, en l'état, ne nous paraît pas recevable.
- L'esprit du Grenelle de l'environnement vise à promouvoir une évolution des pratiques agricoles susceptibles de répondre aux mieux aux enjeux environnementaux cruciaux. Parmi ceux-ci, la préservation de la biodiversité ligure au premier plan. A ce titre, toute pratique dont les effets pourraient nuire aux espèces vivantes ou à la qualité de leur habitat mérite d'être interrogée et remplacée le cas échéant par des alternatives moins nocives, l'épandage du lisier, en ceci qu'il risque de surcharger en phosphore les sols et provoquer l'eutrophisation de milieux humides, de plans
- d'eau ou de cours d'eau représente une nuisance caractérisée. Sachant qu'aujourd'hui, des systèmes d'élevage sur paille associé au compostage du lisier ont des taux de rentabilité économique égaux, voire supérieur aux élevages sur caillebotis et ceci sans risque pour l'environnement, rien ne justifie de privilégier en Morvan l'élevage sur caillebotis, parti pris technique sur lequel repose le projet d'extension de porcherie à Reclesne.
- Par contre, une évolution du projet vers un modèle exemplaire respectueux de l'environnement et répondant à une demande croissante de produits de qualité, structuré éventuellement dans une perspective de distribution locale représenterait un modèle économique réellement en phase avec les enjeux actuels du développement durable. Outre cet adéquation avec les valeurs du développement durable, un tel projet pourrait initier le développement d'une filière porteuse de plus value pour le territoire, renforçant son identité, génératrice d'emplois induits et susceptible d'encourager l'émergence d'autres initiatives de nature comparable. Nous ne pourrions alors que soutenir un projet de cette nature.»

54réseau hydrographique du secteur.

Par ailleurs, une teneur trop juste en oxygène dans le lisier entraîne une transformation anaérobie par les micro-organismes, d'où une haute teneur en bactéries pathogènes et dégagement de mauvaises odeurs. En effet, ce sont des gaz de putréfaction comme l'ammoniaque, le sulfure d'hydrogène ou le méthane qui polluent l'atmosphère des hommes et des animaux. Sans parler des grosses pertes d'azote, l'énergie nécessaire au brassage du lisier est considérable, avec sa croûte et ses sédiments. A l'épandage, les végétaux et la vie du sol sont endommagés par ce lisier en putréfaction. De nouvelles techniques, comme l'enfouissement renforcent encore ces inconvénients. Alors qu'il serait indispensable aux racines et aux microorganismes, l'oxygène présent est consommé par le lisier en anaérobie. Il se développe des genres pathogènes de façon incontrôlée dans le sol, sans oublier le phénol ou autres gaz de cadavre. Différentes études et expériences indiquent cependant qu'un compostage du lisier représente en définitive une formule acceptable du point de vue des principes du développement durable et de la rentabilité économique de l'exploitation. Une telle perspective suppose une évolution du projet vers un élevage sur litière.

Considérations économiques :

Une activité de type élevage industriel ne génère pas de retombées économiques importantes sur le territoire...et quelquefois ne suffit pas à préserver un revenu correct pour l'exploitant, assujéti notamment aux stratégies commerciales des fournisseurs d'aliments dont il dépend. Les faibles marges générées représentent autant d'arguments pour enclencher un engrenage de fuite en avant conduisant à devoir investir à nouveau dans des extensions d'exploitation pour maintenir les seuils de rentabilité. Qui plus est l'image négative que véhicule aujourd'hui les élevages porcins de type industriel et les nuisances évidentes pour le voisinage représentent un handicap pour d'autres secteurs de l'économie locale, notamment le tourisme et l'immobilier, sans compter le frein à l'installation de nouveaux habitants potentiellement porteurs de projets d'activités utiles au territoire. Le bilan économique d'une telle installation reste donc globalement déficitaire. A contrario, la recherche d'un schéma d'exploitation conforme aux valeurs du développement durable enrichi pourquoi pas d'une sélection de race porcine pouvant participer au marquage identitaire du territoire et au développement de son image de qualité représenterait tant pour l'exploitant que pour les acteurs économiques de ce territoire une véritable plus value et un atout indéniable pour la promotion du pays. A ce titre, il ne serait pas une véritable plus value et un atout indéniable pour la promotion du pays. A ce titre, Il ne serait pas aberrant d'envisager un soutien public visant à faciliter la mise en oeuvre d'une expérimentation exemplaire, éventuelle déclencheur de la structuration d'une filière d'excellence en Mon/an. Une telle filière, basée sur le fondement d'une production biologique, pourrait associer éleveurs, cultivateurs locaux pour l'aliment, consommateurs (restauration collective, association de consommateurs, distribution locale...)-

Considérations sociales : l'impact social d'une exploitation de type industriel est fort limité, en dehors de l'emploi de l'exploitant et celui éventuel d'un technicien d'exploitation. Ainsi, aucun produit ou service dérivé n'est à attendre. Outre ce faible impact sur l'emploi local, une exploitation de cette nature génère de vrais inconvénients pour les habitants du secteur et pour ceux des zones d'épandage : odeurs nauséabondes, dévalorisation du cadre de vie, risque de dégradation sanitaire et biologique des sites, sans compter les aléas qui peuvent transformer l'acceptable en insupportable lorsque les conditions climatiques ou diverses pannes viennent contrarier la gestion des cuves à lisiers.

Sur ce point également l'alternative d'un autre modèle d'exploitation nous paraît préférable. Outre les questions de voisinage, une filière d'excellence en Morvan pourrait générer ou consolider des activités économiques : restauration, animation touristique, développement de cultures biologiques pour alimenter l'élevage, transformation locale de la production-**Conclusions :**

Compte tenu des connaissances actuelles concernant l'impact environnemental, économique et social des exploitations porcines de type industriel, compte tenu des problématiques économiques, sociales et environnementales du Pays de l'Autunois Morvan, et compte tenu des éléments techniques relatifs au dossier de consultation de l'enquête publique, nous exprimons les positions suivantes :

- La fragilité économique du territoire de l'Autunois Morvan invite à faire plus grande vigilance vis-à-vis de toute initiative contradictoire avec les orientations stratégiques affirmées dans le contrat